

**« Devant la persécution, toute personne
a le droit de chercher asile et de bénéficier
de l'asile en d'autres pays. »**

Déclaration universelle des droits de l'homme – Article 14

Nous, citoyens solidaires et montagnards, souhaitons nous réapproprier nos cols et rappeler ce qu'ils sont et doivent rester: des lieux de passage – géologiquement, historiquement, humainement et naturellement ouverts sur le monde – qui permettent la rencontre, l'échange et la diversité.

Nous souhaitons que cela continue, avec de part et d'autre :

- > la solidarité nécessaire et évidente que la montagne, belle mais dangereuse, impose ;
- > l'accueil chaleureux, non discriminatoire et reposant, que l'on réserve aux voyageurs fatigués.

Nous refusons que ces mêmes cols deviennent des barrières, des zones militaires, des cimetières, des zones de souffrance ou d'indifférence envers les personnes contraintes de fuir leur pays.

Nous refusons d'être inquiétés par les pouvoirs publics pour apporter notre aide spontanée et bienveillante à tous les voyageurs qui frappent à nos portes, qui cheminent sur nos routes.

Ne laissons pas les politiques dresser des murs et, par delà, créer des rancœurs entre les peuples.

Ne les laissons pas nous traiter de délinquants alors qu'en montagne la solidarité est un mode de vie, et peut être ici encore plus qu'ailleurs une nécessité.

Vallées voisines, françaises et italiennes, retrouvons-nous TOUS AUX COLS pour défendre ces valeurs de solidarité, de fraternité et de montagnard.

Venez nombreux !